

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une première liste d'indicateurs
pour suivre ses progrès



MOT DU MINISTRE



Le développement durable, c'est d'abord et avant tout un projet de société pour le Québec. Un projet qui interpelle tant l'administration publique que les citoyens qui sont invités, eux aussi, à s'engager sur la voie du changement.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Québec a posé des gestes décisifs en faveur d'une démarche de développement durable. Nous avons ainsi voulu servir d'exemple, mais aussi créer un véritable effet d'entraînement dans la société.

Pour concrétiser cette vision du Québec de demain, nous nous sommes engagés dans une démarche qui se veut cohérente, structurée, mobilisatrice et continue. Par ses actions, l'État québécois deviendra un leader en matière de développement durable. Notre projet prend la Loi sur le développement durable comme point d'ancrage. Il s'incarne dans les orientations et les objectifs définis dans la Stratégie gouvernementale et se traduit en plans d'action dans chacun des ministères et organismes visés par la Loi. Concrètement, le Québec se fixe des objectifs et prend les moyens pour y arriver.

En décembre 2009, notre gouvernement a adopté la Première liste des indicateurs de développement durable à la suite d'une commission parlementaire. Cet outil nous permettra non seulement de suivre à long terme l'état et l'évolution du développement durable au Québec, mais aussi d'établir des comparaisons avec ce qui se fait ailleurs dans le monde et, bien sûr, de renseigner les citoyens sur le sujet. Je suis fier de rendre disponible un document qui met en lumière cette première liste des indicateurs de développement durable, par laquelle nous pourrions mesurer les progrès que nous réalisons vers notre grand objectif.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,

Pierre Arcand

La démarche québécoise de développement durable vise à répondre aux besoins actuels de la société tout en veillant à ce que les générations futures puissent, elles aussi, subvenir aux leurs. Elle repose sur la nécessité de préserver et d'améliorer les diverses formes de richesses dont nous profitons aujourd'hui pour les léguer dans leur meilleur état aux prochaines générations. Parmi celles-ci, on compte, notamment, les capacités physiques et intellectuelles des personnes, l'organisation de la vie en société, les ressources financières et matérielles ainsi que les ressources naturelles.

Au Québec, comme ailleurs, les conditions de vie et le niveau de bien-être global de la société reflètent en grande partie la façon dont elle utilise ses richesses.

La Première liste des indicateurs de développement durable

La Première liste des indicateurs de développement durable, adoptée par le gouvernement le 3 décembre 2009, a pour but de surveiller l'état de ces richesses et de mesurer les progrès réalisés au Québec en matière de développement durable. Elle comprend 20 indicateurs qui ont également pour fonctions d'informer les citoyens et de comparer le Québec à d'autres États.





L'approche par capitaux légués : un outil de mesure qui s'appuie sur une vision à long terme du développement

Le Québec a choisi l'approche dite « par capitaux légués » pour mesurer le caractère durable de son développement. Selon cette approche, toute société possède des richesses auxquelles l'ensemble de ses membres devrait avoir accès pour répondre à ses besoins.

Ces richesses peuvent prendre plusieurs formes et varier au fil du temps. Elles correspondent aux divers stocks qui composent les cinq grands types de capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. Les capitaux représentent un patrimoine collectif qui doit être géré de manière durable. C'est par le suivi à long terme de l'état des stocks des capitaux que l'on peut vérifier le caractère durable du développement de la société.

Au Québec, chaque capital est représenté par des dimensions, et 20 indicateurs permettent de surveiller et de mesurer les progrès réalisés. L'évolution des indicateurs, qu'elle soit positive ou négative, est présumée représentative de l'évolution de la dimension à laquelle ils sont associés.

Pour dégager les tendances générales de l'état d'avancement de la société québécoise vers un développement durable, il faut considérer l'ensemble des indicateurs et non suivre chaque indicateur de manière isolée.

Cette approche s'inspire des recherches du Groupe de travail conjoint ONU/OCDE/Eurostat sur les statistiques pour le développement durable.

La Première liste des indicateurs de développement durable fournit une information précieuse sur l'action cumulée de tous les intervenants. Elle reflète l'impact des activités de la population et de la société, tout autant que l'impact des politiques et des stratégies gouvernementales.



Le suivi de l'état des stocks des capitaux

Le **capital humain** correspond à l'ensemble des conditions qui caractérisent les individus d'une société et qui déterminent, en partie, sa capacité à produire.

Trois dimensions ont été retenues pour suivre l'évolution des stocks du capital humain :

- Population active;
- Population en santé;
- Population scolarisée.

Par exemple, Distribution du plus haut niveau de diplomation est l'un des indicateurs du capital humain. Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, cet indicateur constitue une variable clé pour apprécier le potentiel d'innovation, de productivité et de compétitivité du Québec, pour lequel chaque niveau de diplomation est important.





Le **capital social** correspond aux réseaux, aux normes et aux valeurs qui assurent la cohésion sociale ainsi qu'aux institutions qui sous-tendent l'organisation de la société civile.

Quatre dimensions ont été retenues pour suivre l'évolution des stocks du capital social :

- Sentiment d'appartenance;
- Participation civique;
- Équité entre les membres de la société;
- Développement culturel.

L'un des indicateurs du capital social est Personnes ayant un niveau élevé de soutien social. Il permet d'apprécier l'intensité du sentiment d'appartenance et le degré d'insertion sociale qui caractérisent une population. Il témoigne du niveau d'efficacité des institutions et des réseaux en place pour soutenir les individus, les ménages et les collectivités, particulièrement à des moments où ils sont vulnérables.

Le **capital produit** désigne l'ensemble des biens produits par l'homme et qui lui procurent des services sur une longue période. Il est constitué d'actifs tangibles (machinerie, bâtiments, infrastructures, logements, etc.) et d'actifs intangibles (logiciels, œuvres artistiques, brevets, etc.).

Deux dimensions ont été retenues pour suivre l'évolution des stocks du capital produit :

- Infrastructures et machinerie;
- Immeubles.

L'indicateur Stock net de capital fixe mesure la valeur nette par personne des infrastructures et de la machinerie utilisées dans le processus de production. Il permet de voir si elles demeurent disponibles en quantité suffisante pour préserver la capacité de production des générations futures.





Le **capital financier** correspond à la monnaie, aux dépôts bancaires, aux actions et obligations, etc.

Deux dimensions ont été retenues pour suivre l'évolution des stocks du capital financier :

- Actifs des ménages;
- Actifs du gouvernement québécois.

Avoirs nets des ménages est l'un des indicateurs du capital financier. Il mesure la valeur monétaire des actifs que les ménages détiennent auprès des institutions financières et non financières, moins leurs passifs. Il permet notamment d'apprécier le niveau de la santé et de la sécurité financières de la société et d'établir les possibilités de croissance économique.



Le **capital naturel** correspond aux ressources naturelles, au sol et aux écosystèmes.

Six dimensions ont été retenues pour suivre l'évolution des stocks du capital naturel :

- Biodiversité;
- Territoire agricole et acéricole;
- Forêt;
- Eau de surface;
- Qualité de l'air;
- Climat.

Par exemple, l'indicateur Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux indique si la gestion des différentes activités socioéconomiques est adéquate pour maintenir ou retrouver une bonne qualité d'eau. Il s'agit de l'une des conditions essentielles pour assurer l'intégrité de nos rivières et le développement durable du territoire.

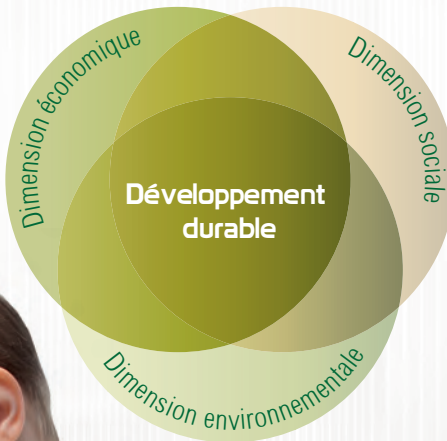




Le développement durable – une vision à long terme du développement appliquée dès maintenant

On définit le développement durable comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Cette manière de concevoir et de réaliser le développement est apparue dans les années 1980, en réaction à la surexploitation des ressources naturelles, dans un contexte de développement axé sur la rentabilité à court terme et sur la croissance économique illimitée. Le développement durable vise à mettre graduellement en place des conditions favorisant un milieu de vie sain (dimension environnementale), un mode de vie physiquement, intellectuellement et moralement satisfaisant (dimension sociale) et un niveau de vie adéquat (dimension économique).



La Première liste des indicateurs de développement durable

Capital	Dimension	Indicateur
HUMAIN	Population active	Taux d'activité
		Qualité de l'emploi
	Population en santé	Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)
	Population scolarisée	Distribution du plus haut niveau de diplomation
SOCIAL	Sentiment d'appartenance	Personnes ayant un niveau élevé de soutien social
	Participation civique	Temps consacré aux activités organisationnelles
	Équité	Répartition du revenu
		Revenu familial excédentaire
	Développement culturel	Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie
PRODUIT	Infrastructures et machinerie	Stock net de capital fixe
	Immeubles	Valeur foncière du parc immobilier
FINANCIER	Actifs des ménages	Avoirs nets des ménages
	Actifs du gouvernement québécois	Actifs financiers du gouvernement
NATUREL	Biodiversité	Superficie du territoire en aires protégées
	Territoire agricole et acéricole	Superficie du territoire zoné agricole
	Forêt	État des écosystèmes forestiers
	Eau de surface	Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux
	Qualité de l'air	Pourcentage annuel de jours sans smog
	Climat	Indice annuel de la qualité de l'air
		Tendance des températures moyennes annuelles

La Première liste des indicateurs de développement durable peut être consultée sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec au www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2011

ISBN : 978-2-550-61753-2 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-61754-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2011



*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 